

## Recrute un(e) DIRECTEUR (TRICE) DES FINANCES F/H



### Cadre Statutaire

Cadre d'emplois des attachés territoriaux - Titulaire ou contractuel



### Missions générales et activités

Sous l'autorité directe de la directrice générale des services, vous participez à la définition des orientations financières et stratégiques, à la programmation, à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie budgétaire, financière et fiscale de la collectivité. A ce titre, vous devrez :

- Assurer, en lien avec la Direction Générale et les élus, la préparation budgétaire
- Superviser l'exécution budgétaire et réaliser le Compte Financier Unique
- Encadrer et coordonner le service des finances
- Contribuer à la réflexion stratégique et à l'élaboration des indicateurs permettant d'assurer le suivi des politiques publiques financières déployées
- Assurer la gestion active et prévisionnelle de la dette et de la trésorerie
- Assister et conseiller les élus et les directions en matière de finances et de fiscalité



### Profil, personnalité et compétences

Titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine des finances et de l'administration publique, vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins 5 ans.

Vous êtes un expert de la comptabilité publique et vous maîtriser l'ensemble de la réglementation liée (M57, élaboration des budgets, CFU).

Vous disposez de capacités managériales pour encadrer une équipe de trois agents (deux comptables et un coordinateur budgétaire)

Organisé(e) et autonome, vous faites également preuve de rigueur et vous disposez d'un bon esprit de synthèse pour analyser les situations.

La maîtrise du logiciel Civil finances est impérative et la connaissance de la réglementation de des marchés publics sera appréciée.



### Informations

Pour présenter votre candidature, vous devez adresser CV et lettre de motivation **avant le 31 mai 2025** par courriel, à l'adresse [ressources.humaines@ville-luce.fr](mailto:ressources.humaines@ville-luce.fr) (**privilégiez ce mode de candidature**), ou par voie postale à l'adresse suivante :

- Monsieur le Maire de Lucé – Hôtel de Ville – DRH – 5, rue Jules Ferry 28110 Lucé

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + avantages sociaux (Plurelya, participation mutuelle et maintien de salaire sous conditions)

Site internet : [www.luce.fr](http://www.luce.fr)